

Que faire en cas d'inondation

En tout temps, ayez à portée de la main votre trousse d'urgence et tout ce que vous pourriez avoir besoin en cas d'évacuation.

Avant que L'EAU MONTE :

- 📍 Informez-vous des risques d'inondation auprès de votre municipalité.

Pendant une INONDATION :

- 👉 Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités le demandent.
- 👉 Emportez votre trousse de survie, des vêtements chauds et des imperméables ainsi que les papiers d'identité de tous les occupants.
- 👉 Si vous ne vous rendez pas à un centre d'accueil de la municipalité, informez les responsables municipaux de l'endroit où l'on pourra vous joindre. Écoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation.
- 👉 Évitez de vous déplacer en véhicule dans une région inondée. Si vous avez à le faire, conduisez prudemment.

Après que L'EAU S'EST RETIRÉE :

- 👉 Au retour, faites d'abord vérifier l'installation électrique et les appareils de chauffage par des spécialistes.
- 👉 Assurez-vous que l'eau de l'aqueduc est potable.
- 👉 Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation.
- 👉 Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau contaminée.
- 👉 Faites un inventaire complet des dommages et informez-en la municipalité, de même que votre assureur.
- ! Que ce soit pour une demande à votre assureur ou pour une demande d'assistance financière au ministère de la Sécurité publique, conservez toutes les pièces justificatives comme les reçus et les preuves d'achat. Prenez également des photos ou une bande vidéo des biens qui ont été endommagés.

Un grand MÉNAGE :

- 👉 Portez une attention particulière à la moisissure; elle peut être la cause d'importants problèmes de santé.
- 👉 Retirez l'eau aussitôt que possible et jetez tous les matériaux absorbants qui ont été touchés.
- 👉 Désinfectez ensuite les surfaces qui ont été en contact avec l'eau de la crue avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel pour 4 parties d'eau).
- 👉 Assurez-vous également de ventiler abondamment les pièces afin d'abaisser l'humidité ambiante à un niveau acceptable.
- 📍 Pour de l'information plus détaillée, téléphonez à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au numéro sans frais

1-800-668-2642